



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Culture, communication, grands travaux et bicentenaire : personnel

Question écrite n° 12308

Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le projet de fusion des corps de conservateurs. Selon certaines informations, le corps des conservateurs de bibliothèques serait exclu du champ de la réforme et le corps des conservateurs du patrimoine ne regrouperait que les conservateurs d'archives et de musées. Cette réforme, qui comporterait une revalorisation appréciée des conservateurs de bibliothèques, est attendue légitimement par les intéressés. Il souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Baudis Dominique](#)

Circonscription : - UDC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12308

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1980